

1677. Le Prince
Torrion
ad. yr.

Monseigneur;

457.

Je me trouve necessité d'implorer la faveur de V. A. ^{de} sur
le sujet des grandeurs qu'on a commencé de faire dans les
provinces, où déjà les Baillifs de Pouding et de Chantel
sont sautés, on ne s'en attendait que ma Maïson de Galibien
pût voir de l'un et de l'autre, pour ne savoir la mesme
d'ord. ~~Mais~~ (cel de 1669, Monseigneur, je ne me formalise
si elle n'est de mesme consideration que les autres et se
force ou de diffuser pour l'un ou l'autre parti. Mais
comme ^{à mesme} ~~il n'est pas~~ ce n'est pas à qu'une maison de
laïques, qui n'a raison de sa faiblesse et mesme de sa
faiblesse ne sçait, comme on dit, mordre ni mordre d'un collier
d'autre, Je supplie très-humblement V. A. de d'avis la bonté
ordonner que ce d'ord. inutile, et ^{hors à servir} ~~il n'est pas~~
~~sur ce n'est pas de la mesme nature~~ que le feu ~~de la~~
~~de la~~ de la guerre. Je sçay, Monseigneur, que V. A. ^{de}
a jamais été de ce sentiment, et que ne promet ^{de}
à sa suite de la bonne volonté dont elle m'a donné de
me d'ord. Elle ne sçait pas de ce que j'ai dit de la
pour le service ^{de sa} maison, et ne sçait point à croire
que je puisse être dans la mesme d'ord. de poursuivre
l'avis au moyen de son très-humble service.

158.